

● Nature de l'action

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances.

● Personnel concerné

Le personnel appelé à accéder sans surveillance aux locaux d'accès réservés aux personnes habilitées (local TGBT, poste de transformation, armoires et tableaux électriques divisionnaires) pour effectuer des manœuvres d'exploitation et d'urgence et accompagner une personne habilitée (interne ou externe) dans les locaux électriques.

Nombre de participants : 8 personnes maximum

● Pré-requis

Aucun

● Objectifs pédagogiques

Être capable de :

1. Différencier les grandeurs électriques
2. Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
3. Réaliser les différentes manœuvres
4. Lire un schéma électrique et reconnaître le matériel à partir de leurs symboles
5. Identifier les risques et prendre les mesures de sécurité lors des opérations
6. Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié
7. Déterminer les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir

● Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

● Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage
- Tests théoriques afin de formuler à l'employeur un avis pour lui permettre et l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation
- Exercices pratiques orientés sur la mise hors service d'un équipement et la manœuvre d'exploitation et d'urgence

● Méthodes pédagogiques

- Exposé et discussions étapes de textes illustrés
- Mise en situation pratique sur site

● Documentation

Un support de cours est remis aux stagiaires.

● Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel, visé par l'animateur, est transmis à l'employeur.

● Durée et rythme

2 jours, à raison de 7 heures par jour.

● Tarif

395€ HT soit 474€ TTC

● Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

DISTINGUER LES GRANDEURS ÉLECTRIQUES TELLES QUE :

- Courant
- Tension
- Résistance
- Puissance
- Alternatif, continu

ENONCER LES EFFETS DU COURANT ÉLECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN (ÉLECTRISATION, BRÛLURE.....)

DONNER LES NOMS ET LES LIMITES DES DIFFÉRENTS DOMAINES DE TENSION

CITER LES ZONES D'ENVIRONNEMENT ET DONNER LEURS LIMITES

DÉCRIRE LE PRINCIPE D'UNE HABILITATION

DONNER LA DÉFINITION DES SYMBOLES D'HABILITATION

LISTER LES PRESCRIPTIONS ASSOCIÉES AUX ZONES DE TRAVAIL ET LES LIMITES DE L'HABILITATION BE MANŒUVRES

CITER LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE ET LEUR FONCTION (BARRIÈRE, ECRAN....)

ENONCER LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION ET À LA MANIPULATION DES MATÉRIELS ET OUTILLAGES UTILISÉS DANS L'ENVIRONNEMENT

DÉCRIRE LA CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

DÉCRIRE LA CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE

Recyclage **obligatoire** à prévoir tous les 3 ans et avant dans le cas de changement d'affectation ou de modification du réseau électrique d'alimentation et de distribution